

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Karine Roberge](#)

<https://www.cadre21.org/membres/883afc9a694a6417ac2a009a>

Date d'obtention : 2020-10-14 14:11:24

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Rencontrer l'auteur du signalement et la victime. Évaluer l'incident (utiliser la grille d'évaluation pour déterminer l'amorce, la nature, les intentions et l'étendue). Vérifier les informations (rencontrer les autres personnes au courant). Évaluer s'il s'agit d'une acte impulsif ou malveillant. Si acte impulsif, rencontrer instigateur et compléter la grille d'évaluation. S'il pourrait s'agir de pornographie juvénile, confisquer les appareils électroniques concernés. Communiquer avec le policier-école ou service de police. Si acte malveillant, confisquer les appareils électroniques. Ne pas interroger avec l'instigateur. communiquer immédiatement avec le service de police.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

L'importance des étapes préliminaires dans la cueillette d'information afin d'orienter nos interventions. De continuer d'appliquer la méthode Sexto même s'il ne s'agit pas de pornographie juvénile jusqu'à la rencontre de l'instigateur. Par la suite, nous pourrions déterminer les interventions à faire. De communiquer avec le service de police si les personnes impliquées refusent de collaborer. Ne jamais regarder les images. Confisquer les appareils pouvant contenir de la pornographie juvénile. L'aide-mémoire est vraiment aidant pour nous orienter dans les étapes et décisions à prendre.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Bien évaluer s'il s'agit d'un acte impulsif ou malveillant, car cela aura un impact important sur la suite des interventions ainsi que sur les conséquences pour l'instigateur. Cela aura aussi un impact sur la victime. C'est un élément crucial de notre analyse.

De plus, d'agir rapidement pour éviter que la propagation se continue est très important. Cela contribuera à minimiser les impacts négatifs sur la vie de la victime, tout en augmentant le sentiment de sécurité de celle-ci.